



MAIRIE de CAMOËL

56130 Morbihan

Tel: 02-99-90-00-76

Fax: 02-99-90-07-81

mairie.camoel@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Compte rendu de la réunion du vendredi 15 octobre 2021

Présents : Ilan le Toquin, Emma Saffré, Isis Simard, Michèle Dépreux, Elisabeth Jaën, Chantal Massenot, Yves Coulon, Christophe Hecking Sylvie Sureau.

Il est rappelé à l'ensemble des membres du CMJ qu'il est nécessaire de prévenir en cas d'absence ou de retard

Ordre du jour :

Lecture du dernier Compte-rendu

Piste cyclable jusqu'au Grazo => Reprise du travail sur la rédaction de la lettre à adresser à Mr LAURRIER

Règlement du City Park => Reprise du travail de réflexion sur la rédaction de ce règlement

Commémoration du 11 Novembre 2021 => Invitation et choix du texte

Lecture du CR :

Les 3 collégiens lisent et valident le CR du 10 Septembre 2021

Piste cyclable jusqu'au Grazo

Lecture et analyse des 2 lettres d'ébauche rédigées lors du CMJ du 10 Septembre. Il apparaît que de bonnes idées ont été évoquées par les 2 groupes de travail.

Décision de rédiger la lettre directement sur PC – Elisabeth au clavier car nous avons la possibilité d'utiliser le grand écran de la salle du conseil

1 – Qui sommes-nous ?

2 – Que veut-on ?

3 – Argumentation

4 – Visionnage des photos prises par Gawen et Loez afin d'en sélectionner et de les joindre au courrier. Le choix a été fait pour les photos DSC.0418 et 04.21

5 – Conclusion

6 – Formule de politesse

Lors de ce travail, Les jeunes ont demandé d'utiliser des mots plus simples.

Le courrier sera envoyé par voie postale et non par mail

Commémoration du 11 Novembre 2021

Des invitations seront envoyées aux jeunes pour cette commémoration

Sylvie propose un texte de Victor HUGO – Extrait du Discours du congrès de la paix, ce texte est lu et validé

Règlement du City Park

1 – Distinction entre le règlement qui doit être établi par la mairie et le visuel

2 – Proposition est faite afin qu'il y ait une meilleure compréhension, d'utiliser des pictogrammes, pour les interdictions – cigarettes, denrées alimentaires, animaux même tenus en laisse, bruits, feu, véhicules motorisés

Prochain CMJ le 19/11/2021 à 18h30

Clôture de la séance à 20h04